

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

MR = 31588

Déclaration de Maladie : N° P19- 0009297

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : Q159 Société : RM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BRAHIMI Abdennasser Date de naissance :

Adresse : 607 El Attarine, La 22, Casablanca

Tél. : 2570 Total des frais engagés : 384,60 DH Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Abdellah DELGAS
SPECIAUTÉ :
Enfant - Nourrisson - Nouveau Né
11, Rue Abou Hassan Askari - Casablanca
Tél: 05 22 86 32 62 - GSM: 06 61 42 45 88

Date de consultation : 30 JUIN 2020

Nom et prénom du malade : BEAHIYI Ilyas Age : 09 mois

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Confortation - - - - -

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CRAT Le : 30 / 11 / 2020

Signature de l'adhérent(e) : Ilyas

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30 JUIN 2020	5	250	1	Dr. Abdellah BELGAS Enfant - Néonatalogie - N. V. P. N. 11, Rue Abou Hassan Askari - Casablanca TEL: 05 22 86 32 62 - GSM : 06 61 42 45 88

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DES HABOUS MESFIQUI Mounia 73, Bd. Victor Hugo Tél.: 05.22.4.14.88 Casablanca	30.6.2	134.62

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

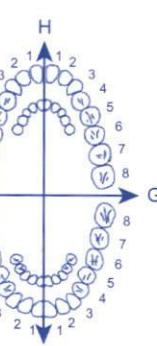
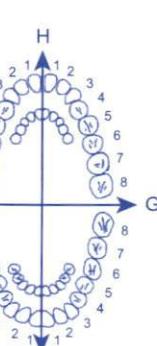
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B	Coefficient des travaux
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXEC

Docteur Abdellah BELGAS

Pédiatre

Spécialiste des Maladies de l'Enfant,
Nourrisson et Nouveau-Né



الدكتور عبد الله بالڭاثام

طبيب الأطفال

إختصاصي في أمراض الطفل والرضيع

Casablanca, le

30.06.2020

الدار البيضاء، في

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca

Tetraimax inj b1 ser 1 dose
P.P.V : 134,60 DH


6 118001 08072-1

TETRAIM VACCOIN

Enfant BRAHIMI Ilyas

Age : 10 ans 3 mois

1346-

Dr Abdellah BELGAS

Dr. Abdellah BELGAS

SPECIALISTE

Enfant - Nourrisson - Nouveau Né
11, Rue Abou Hassoun Askari - Casa
Tél: 05 22 86 32 62 - GSM : 06 61 42 45 88

HARMACIE DES HABOUEZ
MESFIQUI Mounia
73, Bd. Victor Hugo
Tél.: 05.22.40.36 - Casablanca

إقامة كنزي - 11، زنقة لافوازي - الطابق الأول - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 86 32 62
Résidence Kenzi - 11, Rue Lavoisier - 1er Etage - Casablanca - Tél. : 05 22 86 32 62
E-mail : drbelgaspediatre@hotmail.fr - GSM : 06 61 42 45 88